

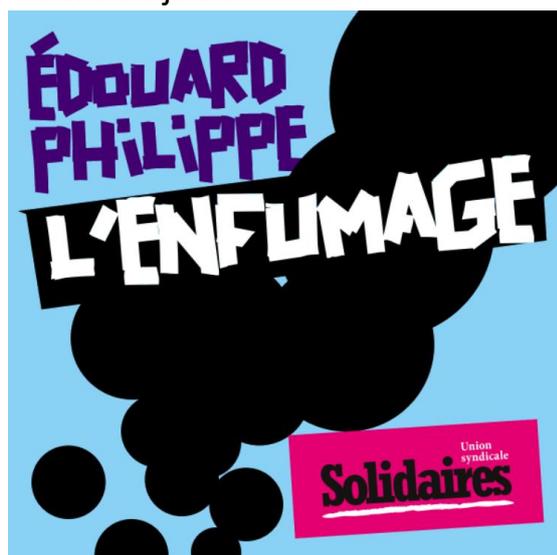
RETRAITES

AH BEN TOUT LE MONDE EST ÉNERVÉ MAINTENANT !

A deux semaines des fêtes de fin d'année, le premier ministre, contraint par notre mobilisation, nous a chanté une chanson douce. Dans sa présentation du projet de loi, beaucoup de promesses, un calendrier étendu du flou... mais pas que : beaucoup de fausses notes.

**BAS SALAIRES, PRÉCARITÉ,
CONDITIONS DE TRAVAIL
POURRIES, CHÔMAGE...
POUR LE GOUVERNEMENT, IL
FAUDRAIT S'ADAPTER À CE
« MONDE DE MERDE »**

Le gouvernement veut que nous travaillions plus et plus longtemps alors que – bien évidemment - la répartition des richesses n'est pas à l'ordre du jour.



La police, les gardiens de prison et l'armée ne seront pas concernés par la réforme. Pourquoi ne pas penser à une reconversion ?

LA CLAUSE DU GRAND-PÈRE UNE ENTOURLOUPE DU TONTON RÉAC' ?

Le projet de loi ne concernerait que les salarié-es qui sont né-es après 1975. Se la jouer « solidarité entre les générations », invoquer l'historique « Conseil National de la Résistance » pour annoncer deux minutes plus tard que seul-es les 20, 30, 40 ans devraient raquer ? #OkBoomer !

LA CONVERGENCE EN MARCHÉ

Réussir à se mettre à dos la quasi-totalité des organisations syndicales n'était pas chose aisée. La startup nation réussi décidemment l'impossible !

Sud Union syndicale
Solidaires

BOUCHES-DU-RHÔNE
WWW.SOLIDAIRES13.ORG

L'Union Syndicale Solidaires 13 soutien la construction d'une grande grève reconductible et se tient à votre disposition pour la construire ensemble !

**LE 17 DÉCEMBRE
GRANDE MOBILISATION
POUR LE RETRAIT DE CETTE
RÉFORME**

**POUR UN ÂGE LÉGAL DE DÉPART À 60 ANS MAXIMUM
UNE PENSION À 75% DU DERNIER OU DES MEILLEURS SALAIRES
ET AUCUNE PENSION EN DESSOUS DU SMIC.**

DÉCHIFFRAGE DES ANNONCES DU PREMIER MINISTRE

Les annonces d'E. Philippe ont confirmé que la mise en place d'un régime par points n'est qu'une grande arnaque. Au-delà des éléments que l'on connaissait déjà par le projet Delevoye, quelques mesurette ne viendront pas compenser la paupérisation de l'ensemble des retraité-es, les inégalités femmes-hommes, ou la fin des régimes spécifiques... tandis que le « il faudra travailler plus » s'appliquera à tout le monde !

IL FAUDRA TRAVAILLER PLUS JUSQU'À L'ÂGE D'ÉQUILIBRE !

Si le gouvernement ne change pas l'âge de départ légal à 62 ans, il met pourtant un « âge d'équilibre » à 64 ans avec des bonus-malus incitant à travailler plus... Et cela concernera tout le monde. Traduction : on partira encore plus tard à la retraite, sans parler de ceux et celles qui n'auront pas le choix et partiront avec encore une retraite encore diminuée vu leur état de santé, situation de chômage etc... C'est donc l'universalité, mais par le bas !

UNE APPLICATION DIFFÉRENCIÉE SUIVANT QUE VOUS ÊTES JEUNES OU VIEUX : OÙ EST LA SIMPLICITÉ ET LA JUSTICE ?

La réforme s'appliquera pleinement à ceux et celles né-es en 2004 (pas de chance...). Elle ne s'appliquera pas à ceux et celles né-es avant 1975 (pas de chance non plus vu les inégalités actuelles du système et risque de moindre indexation de leurs pensions). Pire, il y aura un autre système avec une retraite calculée sur l'ancien système pour ceux et celles nées après 1975...et avant 2004. C'est donc au final un panachage de systèmes injustes. La simplicité et l'universalité affichée ne sont là aussi qu'illusion !

UN MINIMUM DE PENSION - FAUX NEZ

La pension minimale à 1000 euros (85 % du SMIC pour une carrière complète) est montrée comme une réponse à la précarité, au temps partiel, au travailleur-euse en plate-forme. C'est oublier les mesures de la loi travail qui ont favorisé cette précarité, c'est oublier aujourd'hui que vivre décemment avec 1000 euros est quasi impossible, et qu'une majorité de femmes n'ont pas de carrières complètes ! Et donc n'auront qu'une partie de ce minimum. Cette revalorisation de la pension minimale n'est pas suffisante, il faut le SMIC au minimum, et cela peut se faire indépendamment de la mise en place du système par points.

CHEMINOT-ES, INFIRMIÈR-ES, ENSEIGNANT-ES... RENOYÉS À DES NÉGOCIATIONS INTERNES !

La fin des régimes spéciaux aura des conséquences brutales pour certaines professions, fin de départ anticipé notamment. C'est même E. Philippe qui le reconnaît : pour autant, il renvoie sans moyens, et sans calendrier clair les questions d'un aménagement de la transition aux négociations internes avec les établissements publics ou au ministère de tutelle. Tout comme la prise en compte de la pénibilité qui n'est pas plus précisée.

ET POUR LA MOITIÉ DE LA POPULATION ?

Les femmes seraient les grandes gagnantes de ce système...de qui se moque-t-on ? Déjà que le système de rattrapage des salaires mis en place par ce gouvernement (l'INDEX) a déjà montré ses limites, ce ne sont pas les majorations de 5 % dès le premier enfant (et en plus qui pourrait être prise par le père) qui assureront une autonomie financière des femmes au moment de la retraite vu leur carrière beaucoup plus heurtées que celles des hommes. Ce seront encore elles les plus concernées par les malus !



UN SYSTÈME DE RETRAITE À FINANCEMENT VERROUILLÉ !

Au fond, quand on verrouille le financement de ce système à des dépenses représentant 13,8 % du PIB, forcément c'est un jeu figé : avec des générations plus importantes dans les prochaines années à la retraite, c'est le « travailler plus » pour avoir moins de pensions qui sera le menu de tout un chacun... alors que d'autres solutions de financement existent, mais celles-ci signifieraient un autre partage des richesses, que ce gouvernement et le capitalisme se refuse catégoriquement. Ce n'est pas pour rien si le Medef est si réjouï...

Quant à la démocratie sur la gestion du système par les partenaires sociaux, on repassera... si la ligne de maintien budgétaire n'est pas respectée...c'est le recadrage du gouvernement qui interviendra !